

Archives sur Internet : les enjeux patrimoniaux de la diffusion on-line

Après une phase de doutes et d'hésitations, un certain consensus s'est établi parmi les archivistes français sur le constat du caractère incontournable de la diffusion des archives par l'Internet. Quoi qu'il en soit, il est certain que le développement du site Internet des Archives départementales de la Savoie a initié une véritable révolution dans nos relations avec le public et dans les conditions d'accueil et de consultation des archives.

Ce phénomène est loin de s'apaiser avec le temps, au contraire les effets des nouveaux modes de diffusion ne font que croître, ainsi que leurs répercussions sur l'organisation et les objectifs du service. Par exemple de nombreux documents ne se consultent désormais plus que via l'Internet, y compris sur place dans notre salle de lecture. Celle-ci a vu sa fréquentation chuter de 50% quand le nombre de visiteurs via l'Internet en 2012 (« visiteurs uniques » consultant au moins un document d'archives) devrait largement dépasser le million. Ce constat a déjà permis de réduire les horaires d'ouverture de notre salle de lecture, demain certainement de sa surface. A terme peut-être pourrions-nous programmer, au lieu de bâtiments d'archives compacts liant étroitement magasins et accueil du public, des centres d'archives bien situés dans les centres urbains mais d'une taille limitée aux documents non numérisés et aux accroissements récents. Ils disposeraient de vastes réserves de documents originaux en externe, là où le coût foncier est moindre et où la norme architecturale permet des magasins de conservation compacts, aux normes exigeantes, comme les réserves des musées. Une autre hypothèse pourrait devenir réalisable dans les toutes prochaines années : ne plus communiquer de documents antérieurs à une certaine date (nous pensons autour de 1750), mais « à la commande » les mettre en ligne à disposition des chercheurs. Le contact humain y perdra beaucoup et devra se réinventer sous d'autres formes, mais la préservation y gagnera.

Désormais plutôt que parler de « communicabilité » ou d'accessibilité des archives, les archivistes sont confrontés à la « disponibilité » permanente des documents, pour tous, depuis n'importe quel lieu et pour n'importe quel usage. Le lien fondateur entre la collectivité d'origine, le producteur historique, et ses archives, désormais virtuellement à la disposition de chacun, peut s'évaporer progressivement dans un procès d'appropriation individualiste et de réutilisation qui peut dénaturer la notion même de patrimoine. La question des enjeux patrimoniaux de la conservation se pose de nouveau avec acuité. Plus que jamais, les archivistes auront besoin de donner du sens à leur action et de le partager avec les pouvoirs publics et les citoyens.

Jean LUQUET
Archives départementales de la Savoie
Octobre 2012